



DELIBERATION
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS MORCENAÏS
SEANCE DU 12 FEVRIER 2025

Délégués en exercice : 22	Délégués présents : 18
Délégués Excusés : 3	dont Pouvoirs : 3
Délégués absents : 1	Votants : 21

Date convocation : 06 FEVRIER 2025

Secrétaire de Séance : Roxanne OLIVIER

L'an deux mille vingt-cinq, le douze du mois de février, les membres du conseil de la Communauté de Communes se sont réunis dans la salle du Conseil Communautaire sous la présidence de Monsieur Jérôme BAYLAC- DOMENGETROY et sur convocation écrite adressée le 06 février 2025.

Présents :

Jérôme BAYLAC-DOMENGETROY - Paul CARRERE (+ pouvoir de Claude LABORDE) - Anaïs CADIS — Yannick VILLATORO - Nathalie MOMEN – Isabelle CANTEGREIL – Rose-Marie ABRAHAM - Christelle GUILHEMSAN — Daniel BIREMONT – Roxanne OLIVIER - Hélène COUSSEAU - Michel DOURTHE - Martine GASTON – Didier PLANCKE (+ pouvoir de Jean-Luc DUBROCA) – Nicole DUCOUT (+ Pouvoir de Marc GAILLARD) – Frédéric PRADERE – Jean-Pierre REMY - Monique DUVIGNAU.

Excusés ayant donné pouvoir :

Claude LABORDE a donné pouvoir à Paul CARRERE
Jean-Luc DUBROCA a donné pouvoir à Didier PLANCKE
Marc GAILLARD a donné pouvoir à Nicole DUCOUT

Excusés : Claude Laborde – Jean-Luc DUBROCA – Marc GAILLARD

Absents : Luc SCOGNAMIGLIO -

N°13/2025

OBJET : Approbation de l'ordre du jour séance du 12 février 2025



N°13/2025

OBJET : Approbation de l'ordre du jour séance du 12 février 2025

Monsieur le Président donne lecture de l'ordre du jour ci-dessous aux délégués du conseil de la Communauté de Communes du Pays Morcenais :

I – PERSONNEL

- Adhésion au service remplacement du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale des Landes
- Convention de mise à disposition d'un Travailleur Social du Centre de Gestion des Landes
- Mandat au Centre de gestion des Landes pour lancer la consultation ayant pour objet de conclure une convention de participation dans le domaine de la santé.

II – FINANCES

- Débat des orientations budgétaires 2025
- Compte de gestion 2024 Communauté de Communes
- Compte de gestion 2024 des ZAE communautaires
- Compte administratif 2024 - Communauté de Communes et ZAE
- Affectation du résultat Communauté de Communes
- Loyers 2025 des ateliers techniques de la Communauté de Communes pour le SEDHL
- Attribution de subvention exceptionnelle aux actions pédagogiques du Collège Henri Scognamiglio
- Garantie d'emprunt sollicitée par ENEAL – Prêt Banque des Territoires N°160793 constitué de 3 lignes
- Garantie d'emprunt sollicitée par ENEAL – Prêt CARSAT (convention 789)
- Garantie d'emprunt sollicitée par ENEAL – PRET CREDIT AGRICOLE

III – TRANSITION ECOLOGIQUE

- Attribution d'un Fonds de Concours à la commune de Lesperon pour la pose de Panneaux photovoltaïques sur la maison du rugby.
- Attribution d'un Fonds de Concours à la commune de Lesperon pour la rénovation thermique du patrimoine communal

IV URBANISME -PLUIH

- Convention d'assistance maîtrise d'ouvrage avec l'ADACL pour la modification N°2 du PLUIH.

INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES

- Décision N° 02 avenant 01 du marché de modification PLUiH avec ETEN Environnement.
- Décision N°03 DIA sur les communes de Morcenx-la-Nouvelle, Lesperon, Ygos Saint Saturnin, Onesse-Laharie



Le conseil communautaire à l'unanimité

APPROUVE l'ordre du jour tel que présenté ci-dessus.

Morcenx-la-Nouvelle, le 12 février 2025

Le secrétaire de séance



Roxanne OLIVIER

Le Président



Jérôme BAYLAC-DOMENGE



Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe que conformément à l'article R421-1 à R 421-7 du Code de Justice administrative le Tribunal Administratif de Pau peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération dans un délai de deux mois à compter de sa publication et transmission aux services de l'Etat. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible via le site Internet <http://telerecours.fr>

Envoyé en préfecture le 14/02/2025

Reçu en préfecture le 14/02/2025

Publié le 14/02/2025

ID : 040-244000691-20250212-2025DELIB13-DE

